

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 septembre 2024

### Point sur la situation du chikungunya à La Réunion

**L'ARS La Réunion confirme une circulation du chikungunya à Saint-Gilles-les-bains.**

Les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS, en lien avec les services communaux, agissent dès signalement d'un cas pour éviter la propagation du virus à La Réunion et poursuivent leurs actions autour des cas signalés.

Il est important de lutter collectivement pour stopper la circulation du virus. L'ARS encourage la population à se protéger des piqûres de moustique, à supprimer tout ce qui peut contenir de l'eau autour du domicile et à consulter un médecin dès les premiers symptômes.

### Situation épidémiologique

(données Santé publique France au 20 septembre 2024)

Depuis le 23 août 2024, 6 cas de chikungunya autochtones ont été confirmés à Saint-Gilles-les-Bains par le Centre National de Référence associé des arboviroses (CNRa).

Le cas identifié sur la commune de Saint-Louis, à ce stade infirmé par le CNRa, fait l'objet d'investigations biologiques complémentaires.

Un nouveau cas, en attente de confirmation du CNRa, a été signalé sur le secteur de l'Ermitage (Saint-Paul). Les équipes de la lutte anti-vectorielle interviennent dès aujourd'hui.

En cette fin d'hiver austral, la situation est caractérisée par une densité de moustiques encore limitée. Ce contexte est propice à une lutte collective efficace. L'arrivée de l'été d'ici quelques semaines sera synonyme de conditions plus favorables à la prolifération des moustiques. L'ensemble des acteurs et de la population est invité à la plus grande vigilance.

### Les actions menées

**L'ARS agit dès signalement d'un cas de chikungunya, sans attendre sa confirmation par le CNRa, pour réduire le risque d'une circulation du virus.**

Le service de lutte anti-vectorielle est ainsi intervenu à Saint-Gilles-Les-Bains, mais aussi à Saint-Paul, Saint-Louis et Saint-Pierre où des cas suspects ont été signalés. Les interventions sont réalisées dans le quartier d'habitation des personnes malades et autour de leur lieu de travail.

Dès suspicion d'un cas, la stratégie d'intervention et de lutte anti-vectorielle de l'ARS s'applique dans les quartiers concernés et consiste à :

- éliminer les nids à moustiques (gîtes larvaires) autour du domicile des malades,

- réaliser des traitements (insecticides et/ou larvicides),
- sensibiliser les habitants aux gestes de prévention,
- distribuer des répulsifs aux publics prioritaires,
- rechercher de cas suspects autour du domicile d'un cas,
- inciter à consulter un médecin en cas de symptômes et à réaliser des analyses par les laboratoires.

L'ARS a également sensibilisé et transmis les informations sur la situation à l'ensemble des professionnels de santé et aux établissements de santé.

## Recommandations à la population

Comme la dengue, le chikungunya est une maladie transmise par les moustiques tigres (*Aedes albopictus*). Tout le monde peut être concerné : nourrissons, enfants, adultes, personnes âgées.

La population est encouragée à appliquer les mesures de prévention au quotidien pour lutter contre la propagation du virus :

- **Éliminer régulièrement les lieux où les moustiques peuvent pondre leurs œufs**  
Les moustiques se multiplient en pondant leurs œufs dans des récipients et objets contenant de l'eau situés autour de la maison.  
  
Pour lutter contre les moustiques, il faut supprimer à son domicile et autour de sa maison les nids à moustiques toutes les semaines :
  - jeter ou vider les coupelles, petits récipients...
  - vider les gouttières, pneus, plantes retenant l'eau
  - rendre inaccessible aux moustiques les dispositifs de stockage d'eau (installation de moustiquaire ou tissus...)
  - traiter ou vider les piscines non utilisées...
- **Se protéger des piqûres de moustiques**
  - sprays anti-moustiques,
  - moustiquaires pour les enfants et personnes alitées,
  - diffuseurs/serpentins,
  - vêtements longs...
- **Consulter son médecin en cas de symptômes (fortes fièvres, douleurs articulaires, maux de tête, grosse fatigue...) et continuer à se protéger contre les piqûres de moustiques**

Si vous êtes malade, afin de prévenir les formes graves de la maladie :

- consultez votre médecin ou un service d'urgence si vous avez des signes et symptômes suivants : douleurs abdominales sévères, vomissements persistants, impossibilité de s'alimenter/s'hydrater, grande fatigue, agitation.
- surveillez votre état de santé,
- rendez-vous à l'hôpital en cas de dégradation de votre état de santé, en appelant au préalable le 15.

Pour plus d'informations :

**Rendez-vous sur le site de l'ARS :**

[lareunion.ars.sante.fr](http://lareunion.ars.sante.fr) / [Moustiques & maladies | ARS La Réunion](#)

**Contactez le numéro vert Prévention, infos, conseils :**

**0 800 110 000**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

